



**Parti socialiste  
suisse**

Theaterplatz 4  
3011 Berne

Téléphone 031 329 69 69  
Téléfax 031 329 69 70

info@pssuisse.ch  
www.pssuisse.ch

Envoi par courriel :  
[RRM@bag.admin.ch](mailto:RRM@bag.admin.ch),  
[gever@bag.admin.ch](mailto:gever@bag.admin.ch)

À l'attention du  
Département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral de la Santé publique OFSP

Berne, le 30 juin 2021

### **Consultation concernant la modification de l'ordonnance sur les produits chimiques**

Monsieur le conseiller fédéral,  
Mesdames, Messieurs,

Le Parti socialiste suisse (PS Suisse) vous remercie de l'opportunité qui lui est accordée de se prononcer dans le cadre de la consultation concernant l'objet cité en marge.

La présente modification d'ordonnance concerne la législation sur les produits chimiques. Elle vise à garantir que des données toxicologiques et écotoxicologiques relatives à la sécurité soient disponibles en Suisse pour toutes les substances importantes. Pour ce faire, elle introduit une adaptation de l'obligation de notifications des « nouvelles substances ». Désormais, seules celles qui ne sont pas enregistrées auprès de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) devront être notifiées en Suisse. Il s'agit également d'adapter les exigences minimales concernant la langue de l'étiquetage dans les différentes ordonnances relevant du domaine des produits chimiques, et de les harmoniser avec les dispositions de la loi fédérale sur les entraves techniques au commerce.

Le PS Suisse a pris connaissance de la documentation mise à disposition, prend donc acte des modifications proposées et renonce ainsi à une prise de position.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions de recevoir, monsieur le conseiller fédéral, mesdames, messieurs, nos meilleures salutations.

Parti socialiste suisse

Mattea Meyer  
Co-présidente

Cédric Wermuth  
Co-président

Anna Nuzzo  
Secrétaire politique